

D. Comment faut-il recevoir les avis du Confesseur ?

R. Il faut les recevoir avec beaucoup de respect et de désir de les mettre en pratique, et se soumettre à la pénitence qu'il impose, puis achever le *Confiteor*, quand il en donne le signal.

En Français.
Par ma faute, &c.

En Latin.
Meâ culpâ, &c.

D. Si le Confesseur juge à propos d'accorder l'absolution, que faut-il faire ?

R. Il faut pendant qu'il la donne, renouveler son acte de Contrition, puis se retirer à l'écart, remercier Dieu de la grâce que l'on vient de recevoir et faire sa pénitence aussitôt que possible.

D. En quels termes faut-il remercier Dieu après avoir reçu l'absolution ?

R. Ceux qui ne savent pas lire, peuvent le faire par la prière suivante, et la répéter autant de fois qu'il leur plaira.